AIRPORTS
OF MOROCCO
مطارات المغرب

Note aux concurrents

Aéroport
Acharif Al Idrissi
Al Hoceima

Consultation N°19/DP/AHU/2026

Remise en état et recharge des extincteurs

- **Pièces à fournir par le concurrent avant le 23/11/2026 à 12h00 (midi) :**

  - Attestations de référence originale ou leurs copies certifiées conformes à l'original délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté les prestations d'importance et de complexité similaires à celle des prestations objet de la présente consultation.

- **Modalité d'envoi des pièces exigées :**

Après avoir déposé le devis sur le PMMP, le concurrent doit envoyer l'exhaustivité des pièces exigées ci-dessus par voie électronique à l'adresse : **achats_bc_hoceima@onda.ma** dans le délai prédéfini.

- **Non-conformité de l'offre :**

Dans l Dans les cas ci-après, l'offre du concurrent est jugée non conforme, et par conséquent elle sera écartée :

- Manque d'une ou plusieurs pièces exigées ;
- Non-conformité d'une ou plusieurs caractéristiques techniques aux exigences du descriptif technique ou aux dispositions de l'avis d'achat ;
- Offre avec réserve(s) ;
- L'utilisation d'un autre canal pour l'envoi des pièces exigées autre que l'adresse officielle spécifiée ;
- Non confirmation de l'offre retenue « le moins disant conforme » dans le délai prévu par le PMMP (24 heures) ;
- Non-conformité de la signature électronique du devis aux conditions d'utilisation du PMMP.

M.RABII BOUAZZAOUI
Commandant de l'Aéroport
Al Hoceima Chérif El Idrissi